



EXTRAIT DU PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2013

N° 2013-33

Nombre de Conseillers
en exercices.....**25**
présents.....**18**
votants.....**23**

Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 29 mars 2013
et que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 18 avril 2013

L'an deux mille treize, le vendredi 12 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni à la Maison des fêtes et de la Culture, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents :

Mesdames : Martine CLAUSSE – Huguette GABRIEL – Nadine GALLOIS – Marie-Louise HUSSON – Véronique MARCHAL – Françoise SIMON

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON – Hervé CHAMEROY – Alain COLLET – Bertrand DANIEL – Ghislain DEMONET – Jean-Marc HENRY – Jean-Luc HOCHSTRASSER – Olivier MARTET – Michel MOREL – Christian PILLER – Mickaël ZANONE

Avaient donné procuration :

Mme Nathalie AHRACH à Mme Anne Marie FARRUDJA – Mme Caroline COULANGE à M. Christian PILLER – Mme Evelyne OUDIN à Mme Nadine GALLOIS – M. Patrick GONTIER à M. Bertrand DANIEL – M. Alain GUILLEMENOT à M. Jacques BOURGUIGNON

Excusées :

Mme Gaëlle BARBIER – Mme Francine ROYER

OBJET : ONF programme travaux 2013

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Véronique MARCHAL pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le Conseil Municipal.

Travaux d'investissement :

Parcelle 8 :

Dépressage de régénération et entretien du cloisonnement sylvicole (5,24 ha) pour un coût estimatif de 8 040 euros HT.

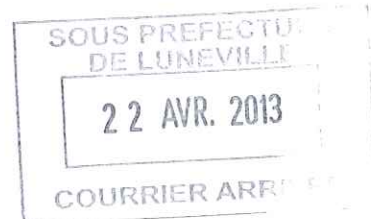
Madame le Maire demande d'approuver le programme 2013 et d'accepter dans la limite des crédits votés, les modifications éventuelles au programme de travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

- **Approuve** le programme de travaux concernant la forêt communale de Blainville pour l'année 2013.
- **Autorise**, Monsieur le Maire, à signer tous documents relatifs à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire, **Anne-Marie FARRUDJA**







Département de Meurthe et Moselle
Arrondissement de Lunéville
Canton de Bayon

EXTRAIT DU PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2013

N° 2013-32

Nombre de Conseillers
en exercices..... 25
présents 18
votants..... 23

Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 29 mars 2013
et que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 18 avril 2013

L'an deux mille treize, le vendredi 12 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni à la Maison des fêtes et de la Culture, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents :

Mesdames : Martine CLAUSSE – Huguette GABRIEL – Nadine GALLOIS – Marie-Louise HUSSON – Véronique MARCHAL – Françoise SIMON

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON – Hervé CHAMEROY – Alain COLLET – Bertrand DANIEL – Ghislain DEMONET – Jean-Marc HENRY – Jean-Luc HOCHSTRASSER – Olivier MARTET – Michel MOREL – Christian PILLER – Mickaël ZANONE

Avaient donné procuration :

Mme Nathalie AHRACH à Mme Anne Marie FARRUDJA – Mme Caroline COULANGE à M. Christian PILLER – Mme Evelyne OUDIN à Mme Nadine GALLOIS – M. Patrick GONTIER à M. Bertrand DANIEL – M. Alain GUILLEMENOT à M. Jacques BOURGUIGNON

Excusées :

Mme Gaëlle BARBIER – Mme Francine ROYER

OBJET : Création de deux nouvelles rues

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Véronique MARCHAL pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le Conseil Municipal.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la création de deux nouvelles rues sur la commune dont une partie est située à Damelevières. La commune de Damelevières ayant déjà dénommé ces rues :

Allée Georges Brassens et Allée Jacques Brel

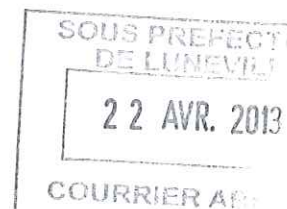
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de confirmer la dénomination de ces deux rues :

Allée Georges Brassens et Allée Jacques Brel

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Anne-Marie FARRUDJA





Département de Meurthe et Moselle
Arrondissement de Lunéville
Canton de Bayon

EXTRAIT DU PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2013

N° 2013-31

Nombre de Conseillers
en exercices..... **25**
présents..... **18**
votants..... **23**

Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 29 mars 2013
et que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 18 avril 2013

L'an deux mille treize, le vendredi 12 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni à la Maison des fêtes et de la Culture, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents :

Mesdames : Martine CLAUSSE – Huguette GABRIEL – Nadine GALLOIS – Marie-Louise HUSSON – Véronique MARCHAL – Françoise SIMON

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON – Hervé CHAMEROY – Alain COLLET – Bertrand DANIEL – Ghislain DEMONET – Jean-Marc HENRY – Jean-Luc HOCHSTRASSER – Olivier MARTET – Michel MOREL – Christian PILLER – Mickaël ZANONE

Avaient donné procuration :

Mme Nathalie AHRACH à Mme Anne Marie FARRUDJA – Mme Caroline COULANGE à M. Christian PILLER – Mme Evelyne OUDIN à Mme Nadine GALLOIS – M. Patrick GONTIER à M. Bertrand DANIEL – M. Alain GUILLEMENOT à M. Jacques BOURGUIGNON

Excusés :

Mme Gaëlle BARBIER – Mme Francine ROYER

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2013 – CRECHE LES P'TITS MOUSSES

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Véronique MARCHAL pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le Conseil Municipal.

Suite aux explications de Monsieur Jean-Marc HENRY pour la présentation du budget primitif 2013 équilibré en dépenses et en recettes :

Pour le Budget Crèche Les P'tits MousSES:

Section de fonctionnement : **216 460 €**

Le budget Crèche Les P'tits MousSES est voté à la majorité des membres du conseil (5 voix contre).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne-Marie FARRUDJA





Département de Meurthe et Moselle
Arrondissement de Lunéville
Canton de Bayon

EXTRAIT DU PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2013

N° 2013-27

Nombre de Conseillers
en exercices..... 25
présents 18
votants..... 23

Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 29 mars 2013
et que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 18 avril 2013

L'an deux mille treize, le vendredi 12 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni à la Maison des fêtes et de la Culture, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents :

Mesdames : Martine CLAUSSE – Huguette GABRIEL – Nadine GALLOIS – Marie-Louise HUSSON – Véronique MARCHAL – Françoise SIMON

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON – Hervé CHAMEROY – Alain COLLET – Bertrand DANIEL – Ghislain DEMONET – Jean-Marc HENRY – Jean-Luc HOCHSTRASSER – Olivier MARTET – Michel MOREL – Christian PILLER – Mickaël ZANONE

Avaient donné procuration :

Mme Nathalie AHRACH à Mme Anne Marie FARRUDJA – Mme Caroline COULANGE à M. Christian PILLER – Mme Evelyne OUDIN à Mme Nadine GALLOIS – M. Patrick GONTIER à M. Bertrand DANIEL – M. Alain GUILLEMENOT à M. Jacques BOURGUIGNON

Excusés :

Mme Gaëlle BARBIER – Mme Francine ROYER

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2013 – POLE BERGAMOTE - MIRABELLE

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Véronique MARCHAL pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le Conseil Municipal.

Suite aux explications de Monsieur Jean-Marc HENRY pour la présentation du budget primitif 2013 équilibré en dépenses et en recettes :

Pour le Budget Bergamote - Mirabelle :

Section de fonctionnement : **764 057 €**

Le budget Pôle Bergamote - Mirabelle est voté à la majorité des membres du conseil (5 voix contre).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne-Marie FARRUDJA



EXTRAIT DU PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2013

N° 2013-23

Nombre de Conseillers
en exercices..... **25**
présents **18**
votants..... **23**

Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 29 mars 2013
et que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 18 avril 2013

L'an deux mille treize, le vendredi 12 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni à la Maison des fêtes et de la Culture, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents :

Mesdames : Martine CLAUSSE – Huguette GABRIEL – Nadine GALLOIS – Marie-Louise HUSSON – Véronique MARCHAL – Françoise SIMON

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON – Hervé CHAMEROY – Alain COLLET – Bertrand DANIEL – Ghislain DEMONET – Jean-Marc HENRY – Jean-Luc HOCHSTRASSER – Olivier MARTET – Michel MOREL – Christian PILLER – Mickaël ZANONE

Avaient donné procuration :

Mme Nathalie AHRACH à Mme Anne Marie FARRUDJA – Mme Caroline COULANGE à M. Christian PILLER – Mme Evelyne OUDIN à Mme Nadine GALLOIS – M. Patrick GONTIER à M. Bertrand DANIEL – M. Alain GUILLEMENOT à M. Jacques BOURGUIGNON

Excusés :

Mme Gaëlle BARBIER – Mme Francine ROYER

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2013 – COMMUNAL

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Véronique MARCHAL pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le Conseil Municipal.

Suite aux explications de Monsieur Jean-Marc HENRY pour la présentation du budget primitif 2013 équilibré en dépenses et en recettes :

Pour le Budget communal :

Section de fonctionnement : **4 466 397 €**

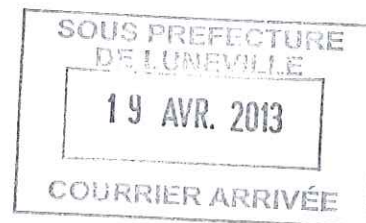
Section d'investissement : **3 816 841 €**

Le budget communal est voté à la majorité des membres du conseil (5 voix contre).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Anne-Marie FARRUDJA





Département de Meurthe et Moselle
Arrondissement de Lunéville
Canton de Bayon

**EXTRAIT DU PROCES – VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 avril 2013**

N° 2013-22

Nombre de Conseillers
en exercices..... **25**
présents..... **18**
votants..... **23**

Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 29 mars 2013
et que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 18 avril 2013

L'an deux mille treize, le vendredi 12 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni à la Maison des fêtes et de la Culture, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire,**

Etaient présents :

Mesdames : Martine CLAUSSE – Huguette GABRIEL – Nadine GALLOIS – Marie-Louise HUSSON – Véronique MARCHAL – Françoise SIMON

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON – Hervé CHAMEROY – Alain COLLET – Bertrand DANIEL – Ghislain DEMONET – Jean-Marc HENRY – Jean-Luc HOCHSTRASSER – Olivier MARTET – Michel MOREL – Christian PILLER – Mickaël ZANONE

Avaient donné procuration :

Mme Nathalie AHRACH à Mme Anne Marie FARRUDJA – Mme Caroline COULANGE à M. Christian PILLER – Mme Evelyne OUDIN à Mme Nadine GALLOIS – M. Patrick GONTIER à M. Bertrand DANIEL – M. Alain GUILLEMENOT à M. Jacques BOURGUIGNON

Excusés :

Mme Gaëlle BARBIER – Mme Francine ROYER

OBJET : AMORTISSEMENTS 2013

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Véronique MARCHAL pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le Conseil Municipal.

Madame le Maire rappelle que la comptabilité M14 impose l'amortissement des immobilisations et des subventions ce qui se traduit par des inscriptions budgétaires en dépenses et en recettes au budget primitif 2013.

Madame le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal les tableaux récapitulatifs figurant en annexe de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après examen et en avoir délibéré à la majorité (5 abstentions), décide de fixer comme suit les sommes à inscrire au Budget Primitif 2013 :

Amortissement des immobilisations

Compte 6811	Dépenses de fonctionnement	128 131 euros
Compte 281	Recettes d'investissement	128 131 euros
(2804158 - 2805 - 28121 - 28128 - 28152 - 281531 - 281578 - 28158 - 28182 - 28183 - 28184 - 28188)		

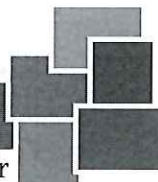
Amortissement des subventions

Compte 1391	Dépenses d'investissement	2 248 euros
(13912 - 13913 - 13918)		
Compte 777	Recettes de fonctionnement	2 248 euros

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne-Marie FARRUDJA





Département de Meurthe et Moselle
Arrondissement de Lunéville
Canton de Bayon

EXTRAIT DU PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2013

N° 2013-21

Nombre de Conseillers
en exercices..... **25**
présents..... **18**
votants..... **23**

Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 29 mars 2013
et que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 18 avril 2013

L'an deux mille treize, le vendredi 12 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni à la Maison des fêtes et de la Culture, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents :

Mesdames : Martine CLAUSSE – Huguette GABRIEL – Nadine GALLOIS – Marie-Louise HUSSON – Véronique MARCHAL – Françoise SIMON

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON – Hervé CHAMEROY – Alain COLLET – Bertrand DANIEL – Ghislain DEMONET – Jean-Marc HENRY – Jean-Luc HOCHSTRASSER – Olivier MARTET – Michel MOREL – Christian PILLER – Mickaël ZANONE

Avaient donné procuration :

Mme Nathalie AHRACH à Mme Anne Marie FARRUDJA – Mme Caroline COULANGE à M. Christian PILLER – Mme Evelyne OUDIN à Mme Nadine GALLOIS – M. Patrick GONTIER à M. Bertrand DANIEL – M. Alain GUILLEMENOT à M. Jacques BOURGUIGNON

Excusés :

Mme Gaëlle BARBIER – Mme Francine ROYER

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2013

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Véronique MARCHAL pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le Conseil Municipal.

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales constants pour l'année 2013. Il est donc proposé de voter les taux suivants :

- Taxe d'habitation 21.97 %
- Taxe foncier bâti 17.24 %
- Taxe foncier non bâti 25.20 %
- CFE 21.65 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité (5 abstentions) de maintenir les taux constants pour cette année 2013.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Anne-Marie FARRUDJA

